MERFY à la une

N° 9 - JANVIER 2012

Le mot du Maire

Merfiennes, Merfiens, Chers Amis,

Le temps des vœux est un moment agréable que j'affectionne particulièrement car il favorise les échanges privilégiés, la convivialité, les dialogues et les rencontres avec les habitants.

J'en profite pour remercier très sincèrement tous les acteurs de la vie communale qui ont contribué à la qualité de vie à Merfy.

C'est aussi une période propice à la définition d'objectifs et de perspectives pour notre commune.

L'année 2012 sera une année constructive pour la cohérence et l'avenir de notre territoire. Additionner les compétences des communes et communautés de communes voisines, partager nos savoirs, nos différences, nos visions du territoire sont les bases indispensables au rapprochement et à la réussite du regroupement de communes que nous avons choisi, défendu et qui a été validé par les services de la Préfecture.

C'est rassemblés que nous aurons la force et l'énergie de préparer l'avenir de notre commune, et c'est en nous tournant vers les communes qui partagent la même histoire et les mêmes envies de créer les liens fondateurs à notre nouvelle intercommunalité à 12 que nous avancerons et continuerons à vous apporter de façon pérenne la qualité des services et ceci, en période économiquement délicate, au meilleur coût.

Ensemble, à 12, en 2011 nous avons été fondateurs et décideurs. En 2012, nous serons bâtisseurs de notre avenir.

Le Conseil Municipal pleinement uni dans ce but se joint à moi pour vous présenter nos vœux de bonne et belle année 2012 pour vous, votre famille, vos proches et tous ceux qui vous sont chers. Que cette nouvelle année vous apporte santé, joie, bonheur et réussite dans vos projets.

Croyez en notre dévouement,
Bien à vous tous.

Éric VERDEBOUT

Sommaire

Regroupement des Communautés de Communes
Chemin du lavoir p. 2

Centre Communal d'Action Sociale
Cérémonie du 11 novembre p. 3

Soirée « Loto-Beaujolais »
Téléthon 2011 p. 4

Le Père Noël a fait salle comble...
Illuminations de Noël
Rappel de civisme en temps de neige p. 5

Noël à l'École Maternelle
Crèche de Chenay
Agenda 2012
Manifestations du Comité des Fêtes
Objets trouvés p. 6

Prévention des cambriolages p. 7

Rencontre Florence Terrière p. 8

Regroupement des Communautés de Communes

L'ensemble des douze maires a été auditionné en septembre dernier à la CDCI de la Marne **(Commission départementale de coopération intercommunale)** à Châlons-en-Champagne pour soutenir le projet de fusion des quatre communautés de communes.

L'argumentaire développé a été entendu et a convaincu l'ensemble des rapporteurs de cette commission.

Le dossier a ensuite été confié à Yves Detraigne, notre Sénateur-Maire de Witry-lès-Reims, qui a brillamment expliqué à la CDCI notre souhait de travailler ensemble et a fait valoir que notre proposition était cohérente et conforme à la loi.

Après délibération, le 26 novembre dernier, le regroupement a été retenu par le Préfet et voté unanimement par les membres de la CDCI. Il nous est favorable et correspond à notre projet.

Le nouveau schéma intercommunal nous inscrit dans une communauté de 12 communes.

Cette nouvelle communauté sera composée de Berméricourt, Brimont, Cauroy-lès-Hermonville, Cormicy, Courcy, Hermonville, Loivre, Merfy, Pouillon, Saint-Thierry, Thil, Villers-Franqueux : soit un total d'environ 8700 habitants.

C'est rassemblés que nous serons plus forts et plus performants. L'avenir de notre territoire s'exprimera en se regroupant plutôt qu'en étant replié sur soi.

L'année 2012 sera riche en réunions de travail pour uniformiser les compétences et les services tout en étant attentifs à la pression fiscale sur les ménages.

Éric VERDEBOUT

L'intégralité de l'extrait de l'arrêté préfectoral publié le 19 décembre 2011 et portant sur le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale de la Marne ainsi que la carte peuvent être consultés sur internet à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/sections/rubriques/a_la_une/schema_departemental/view

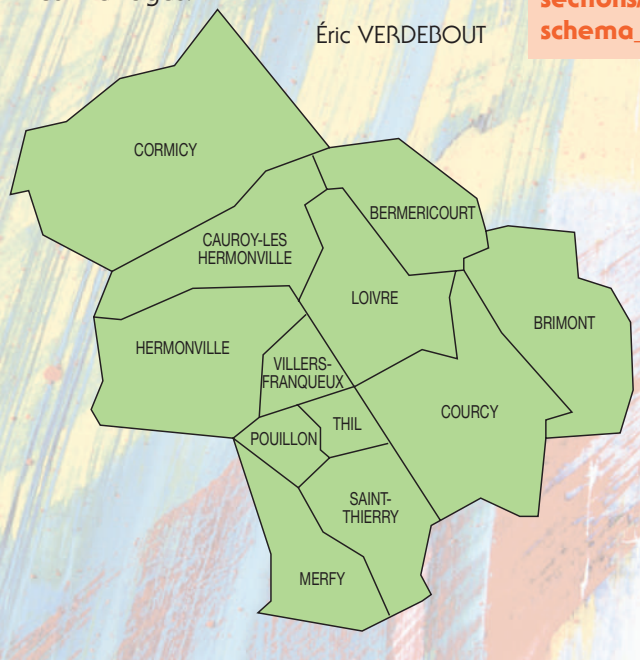

Chemin du lavoir

La commission d'appels d'offres s'est réunie en décembre pour choisir la société qui fera la totalité des travaux du chemin du lavoir. La société retenue est sélectionnée en fonction de la proposition financière mais aussi par rapport à la qualité des matériaux et la conduite du chantier pour occasionner le moins de nuisances possible.

Les travaux commenceront dès le printemps et concerneront la voirie avec le soutènement du talus, l'assainissement avec la mise en place d'une nouvelle pompe de relevage, la réalisation d'un caniveau central avec trois grands puisards pour recueillir un volume d'eaux pluviales important, l'enfouissement des réseaux électriques, basse et moyenne tension ainsi que téléphonique et la création du réseau d'adduction d'eau potable sur toute la longueur du chemin.

La réalisation de cette nouvelle voirie fait intervenir, en partenariat avec la commune, le SIEM, France Télécom, la Communauté de Communes du massif, le SIAEP Merfy-Chenay.

Le montant des travaux et études est d'environ 200 000 €.

Éric VERDEBOUT

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Un peu d'histoire

Pour favoriser l'intervention des communes en matière d'aide et d'action sociales, la loi du 6 février 1986 a mis un outil social à la disposition des communes. Il s'agit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dont l'institution est rendue obligatoire. Historiquement, le CCAS fait suite au Bureau d'Aide Sociale créé dans les années 50 et qui est lui-même une émanation des Bureaux de Charité de l'Ancien Régime connus sous le nom des Bureaux de Bienfaisance et d'Assistance.

Statut et composition du CCAS

Le CCAS dispose d'une existence administrative et financière distincte de la commune : il a notamment son budget propre. Le CCAS de Merfy se compose de 5 membres élus du conseil communal : Éric Verdebout, Jean-Jacques Lohmann, Christiane Barrault, Andrée Lecrocq, Dominique Rémy, Gilles Rousseau et 5 personnes extérieures au conseil : Mmes Nelly Caron, Monique Dorgueille, Monique Gentilhomme, Marie Laloua, et M. Albert Perrein. M. le Maire est le Président du CCAS et membre de droit.

Les attributions et les actions du Centre d'Action Sociale

Le CCAS a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien, et d'aide aux personnes en difficulté. Son champ d'action vise d'abord les personnes et les familles en situation de précarité, de handicap, en difficulté sociale, ainsi que les personnes âgées et/ou isolées.

Voici quelques actions supportées par le CCAS :

- *Apporter une aide financière pour pallier l'incapacité d'assumer des charges, des factures ou l'achat de nourriture.*
- *Permettre aux enfants de familles à très faibles revenus de profiter de repas équilibrés dans les restaurants scolaires ou participer à des sorties scolaires, classes « découvertes »…*
- *Assurer une aide d'urgence face à des situations de grande difficulté.*

Depuis 2004, le CCAS veille aussi à la mise en œuvre du plan canicule au niveau de la commune. Il recense les personnes âgées fragiles et/ou isolées qui font l'objet d'une attention particulière en cas de fortes chaleurs.

Le CCAS de Merfy offre également chaque année un repas aux personnes de 65 ans et plus. Celles qui ne peuvent pas assister à cette journée de convivialité pour raison de santé ne sont pas oubliées, on leur remet un colis.

Pour agir et aider les personnes en difficulté, le CCAS a besoin d'être informé et nous comptons sur vous pour être ce relais et signaler à ses membres ou au secrétariat de mairie nos concitoyens en situation de précarité.

Jean-Jacques LOHMANN

Cérémonie du 11 novembre

Le Maire, accompagné des membres du Conseil Municipal, a présidé la cérémonie commémorative du 92ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 en notre cimetière. Les enfants de l'école primaire du Massif ont été, cette année encore, associés à cette manifestation. Dans le cadre de notre devoir de mémoire, une gerbe de fleurs a été déposée sur les tombes de nos soldats, morts pour la France, en souvenir de ces quatre années de guerre faites de douleur, de larmes et de drames quotidiens.

Comme l'a souhaité M. le Président de la République dans son message lu par le Maire, Éric Verdebout, la cérémonie du 11 novembre a connu cette année une évolution avec l'hommage de la Nation aux soldats morts pour la France, sur le territoire national ou à l'étranger, dans l'accomplissement de leur devoir. En souvenir de leur sacrifice et de leurs souffrances, nous avons eu une pensée pour les combattants de la Première Guerre mondiale, de la Seconde, mais aussi pour ceux de l'Algérie, de l'Indochine, ou encore, pour ceux qui, en Afghanistan, meurent aujourd'hui encore.

Après ce moment de souvenir, les élus, accompagnés des pompiers du Massif, de la Clique de l'Espérance et des habitants de Merfy venus nombreux, se sont rendus au monument aux morts du village pour rendre un hommage mérité aux enfants de la commune qui ont versé leur sang sur les champs de bataille.

La cérémonie s'est terminée par le chant de la Marseillaise entonné par les écoliers. Puis le verre de l'amitié a été servi aux participants dans la salle communale. Nous adressons un grand merci aux personnes qui ont animé cette cérémonie ainsi qu'à celles qui s'y sont associées par leur présence dans le but d'honorer tous ceux qui nous ont légué les valeurs de courage pour la défense de la nation et de la démocratie.

Jean-Jacques LOHMANN

Soirée « Loto-Beaujolais »

Le samedi 19 novembre, le comité des fêtes du village a organisé son loto baptisé, non sans raison, « Loto-Beaujolais ». J'ai décidé de participer à cette manifestation et bien m'en a pris. Pour ne rien cacher, j'avais quelques idées préconçues sur ces soirées loto que je pensais (excusez-moi du terme) un peu « pépère ».

Dès que je suis entré dans la salle des fêtes, j'ai vite compris mon erreur. D'abord, il y avait beaucoup de monde, 85 personnes pour être précis, et de tous les âges. Des enfants, des ados, des parents jeunes et moins jeunes et des personnes plus âgées dont je fais partie d'ailleurs. Tout ce petit monde festoyait ensemble et en famille pour la plupart.

Les lots divers proposés m'ont également impressionné : bouteilles de champagne, soirée repas-ciné, et le premier prix, une tablette tactile mais aussi bien d'autres que le manque de place m'empêche de citer.

L'ambiance était telle qu'après un début timide, j'ai sympathisé avec les gens et notamment des ados assis à côté de moi.

De la restauration rapide avec le vin à l'honneur ce jour, mais aussi des jus de fruits et du nectar du terroir étaient proposés au buffet. De plus, le comité des fêtes a offert une petite collation composée de cochonnailles et d'un verre de beaujolais, ce que j'ai fort apprécié. Inutile de préciser que toutes ces agapes ont été consommées avec modération.

Bien que n'ayant pas gagné, je suis sorti très heureux de l'ambiance qui régnait en ayant une pensée pour les personnes qui ont travaillé avant pour préparer, pendant pour servir, et après pour nettoyer et ranger. Eh, oui ! Ce n'est pas comme le Père Noël, tous ces bienfaits ne tombent pas du ciel, il y a des gens derrière qui nous bichonnent.

Un dernier mot pour inciter les habitants de Merfy à participer à ces petites fêtes c'est que, paradoxalement, j'en suis sorti plus riche qu'en entrant.

Gilles ROUSSEAU

Téléthon 2011

La manifestation en faveur du Téléthon a permis de réunir la population de Merfy et de Saint-Thierry autour de différentes festivités. Un quizz inter-villages a été organisé. Le concours de soupe a eu un grand succès grâce à la participation des élèves de CP, CE1, CE2 ainsi qu'à celle des enfants de la maternelle. Ces derniers ont remporté ce concours en réalisant un délicieux potage avec les légumes de leur petit jardin. Des écharpes réalisées gracieusement par Mme Missa ont été vendues au profit du Téléthon.
Cette manifestation a permis de verser la somme de 1414 € à l'AFM. **Merci à tous pour votre générosité.**

Gérald BRISY

Le Père Noël a fait salle comble…

Le dimanche 11 décembre, les enfants de la Communauté de Communes du Massif étaient réunis pour fêter Noël au Centre culturel de Saint-Thierry.
Après le récit de l'histoire de Philae, un tour du monde en 1h30, un goûter a été offert aux enfants sur de belles tables décorées pour la circonstance.
Quant aux parents, ils ont pu déguster un vin chaud (consommé avec modération bien sûr !) tout en bavardant.
Un moment chaleureux et convivial, apprécié de tous. Puis le Père Noël a distribué un sachet de friandises à chaque enfant et, en véritable « guest-star », a posé pour les traditionnelles photos. Merci aux trois comités des fêtes qui ont orchestré cette après-midi récréative.

Isabelle MÉRAT

Illuminations de Noël

La commune continue son investissement pour illuminer le village au moment de Noël. Après les étoiles de la grande rue et les illuminations de la place Janine Harlin, nous avons refait cette année l'inscription MERFY à l'arrière de l'église. Merci à tous les riverains qui font l'effort de mettre leur maison en « habit de fête ».

Gérald BRISY

Rappel de civisme en temps de neige

Il incombe à chaque habitant de nettoyer son trottoir et de faire en sorte que celui-ci soit praticable. Des bacs à sel sont à votre disposition. Néanmoins, ils doivent être utilisés raisonnablement et en aucun cas servir pour des besoins personnels.

Gérald BRISY

Noël à l'École Maternelle

La fête de Noël de l'Ecole Maternelle a eu lieu le 15 décembre, en présence de M. Bernard, de M. Verdebout et du Père Noël ! Les enfants ont bavardé avec lui, ils lui ont chanté leurs chants de Noël, et ils ont ouvert avec plaisir tous les cadeaux qu'il avait apportés. Ensuite, ils ont partagé le bon goûter préparé par tous les parents.

Geneviève DOLLARD-LEPLOMB

Crèche de Chenay

Nous aussi, à la crèche de Chenay, nous avons été gâtés. Le Père Noël nous a rendu visite, sa hotte remplie de cadeaux. Devant tous les parents, nous avons visionné un film **« La vie des Petits Galopins »**. Tout le monde était content de nous voir évoluer dans notre univers… en attendant de fêter l'Epiphanie.

Pascale HAMELLE

OBJETS TROUVÉS - PERDUS

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie en cas de perte d'objets de toutes sortes : vêtement, sac, bijoux, portable, clefs, etc. En effet, d'honnêtes citoyens (même parfois anonymes) rapportent leurs « trouvailles ». Nous les en remercions vivement.

Prochaines manifestations du Comité des Fêtes

Samedi 18 février : Carnaval
Dimanche 18 mars : Brocante
Lundi 9 avril : : Œufs de Pâques

Agenda 2012

- **Mercredi 8 février** — Assemblée Générale de l'Association des Sablières
- **Jeudi 9 février** — Assemblée Générale du Club : « La Bonne Humeur »
- **Vendredi 2 mars à 19 h** — Accueil des nouveaux habitants et remise des cartes d'électeurs aux jeunes majeurs
- **Dimanche 22 avril** — 1er tour des élections
- **Dimanche 6 mai** — 2ème tour des élections

Prévention des cambriolages

Gendarmerie nationale

La gendarmerie vous donne ses conseils simples pour vous protéger contre les cambriolages, les agressions et assurer votre sécurité.

Depuis quelques semaines, on note une recrudescence des cambriolages dans les maisons d'habitation, sur notre territoire.

Sachez que 7 cambriolages sur 10 ont lieu pendant la journée. Aucun système de protection ne présentera jamais une garantie totale contre le vol, mais la gendarmerie rappelle que le temps qui passe est le pire ennemi des cambrioleurs.

Ne facilitez pas la tâche aux voleurs

Fermez portes et fenêtres en cas d'absence, même courte.

Ne laissez pas vos volets entrebâillés : soulever les crochets intérieurs est un jeu d'enfant !

Lorsque vous êtes chez vous, verrouillez les portes et ne laissez jamais vos clés sur la serrure : il suffirait au cambrioleur de casser un carreau pour s'introduire chez vous !

Ne faites jamais apparaître vos noms et adresse sur vos porte-clés.

Ne laissez pas entrer quelqu'un qui demande à passer un appel téléphonique. Demandez le numéro et téléphonez vous-même.

Lorsqu'une personne se présente à la porte (force de l'ordre, agents EDF, plombiers...), demandez systématiquement une pièce d'identité et, si besoin, refusez d'ouvrir ! Sachez que chaque démarcheur possède une carte professionnelle.

Redoublez de vigilance !

Ne cachez pas vos clés sous le paillasson ou dans un pot de fleur.

Ne dites jamais dans un lieu public que vous allez vous absenter de votre domicile.

Informez vos voisins de votre absence et confiez-leur une clé le cas échéant.

Votre habitation doit paraître occupée : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets, ou branchez une lampe qui s'allumera quotidiennement à heure programmée.

Faites suivre ou relever votre courrier : une boîte aux lettres débordante signale votre absence.

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant la durée de votre absence.

Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile.

Evitez de laisser des objets à portée directe d'éventuels visiteurs indésirables, généralement sur un meuble, à l'entrée de l'habitation : sacs à main, clés de véhicule, manteaux...

Ne rangez pas vos bijoux dans une pile de linge dans les chambres qui sont généralement visitées en premier.

Bien réagir pendant et après les faits

Si vous êtes témoin ou victime d'un cambriolage, ne prenez pas de risques, ne cherchez pas à vous interposer physiquement.
Relevez un maximum de détails sur les auteurs des faits, évitez de pénétrer à l'intérieur des lieux cambriolés et pensez à préserver les indices les plus importants en attendant l'arrivée des gendarmes. Il est primordial de ne pas « polluer » la scène.

Soyez acteur de votre sécurité

En cas de comportement suspect d'un ou plusieurs individus (repérage, franchissement de l'enceinte d'une propriété, etc.), adoptez les bons réflexes **en composant de jour comme de nuit le 17 (à partir d'un téléphone portable le 112) ou en contactant votre communauté de brigades de gendarmerie :**

Brigade de LOIVRE
1 rue de Courcy
51120 LOIVRE
Tél. 03.26.61.00.59

Brigade de GUEUX
33 avenue de Reims
51390 GUEUX
Tél. 03.26.03.60.04

Communiquez immédiatement aux gendarmes :
- le nombre et le signalement des individus (taille, vêtements, signes particuliers, lunettes, accent...),
- le type de véhicule utilisé (marque, couleur...),
- les propos tenus,
- la direction de fuite.

Tous ces conseils, inspirés du bon sens, permettront de faire échec aux cambrioleurs.
La prévention de la délinquance est l'affaire de tous !

Nous vous rappelons aussi que, dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », vous avez la possibilité de signaler à votre brigade de gendarmerie toutes vos absences prolongées. Cette opération est PERMANENTE, vous pouvez solliciter votre brigade tout au long de l'année.

Jean-Jacques LOHMANN

Rencontre avec une habitante : Florence Terrière qui nous présente « Les Petites Mains de Flo »

Isabelle Mérat : Pouvez-vous nous décrire votre activité artisanale ?

Florence Terrière : Je réalise des bijoux entièrement faits à la main : colliers, bagues, bracelets et boucles d'oreilles. Ma particularité : j'utilise presque à chaque fois des boutons de tailles et de couleurs différentes, auxquels je rajoute des perles, des rubans, des plumes mais aussi du tissu, du cuir, de la dentelle, du tulle… Mon inspiration, je la puise dans les matières, les formes, les coloris et, de mon imagination, naît le bijou qui prend vie au fur et à mesure, sans croquis. Mes créations sont uniques mais si une cliente souhaite un modèle déjà réalisé, je fais en sorte qu'il y ait toujours un détail qui le différencie du précédent. En plus des bijoux, je propose, durant l'hiver, une collection de mitaines, écharpes et bonnets très originaux et faits mains.

I.M. : Quand et comment vous est venue cette idée de création et de fabrication de bijoux ?

F.T. : J'ai commencé à créer des bijoux pour moi-même, par passion, puis j'ai eu envie d'en faire une activité complémentaire ; je me suis donc installée en février 2011.

I.M. : Où fabriquez-vous toutes vos créations ?

F.T. : Chez moi, où j'ai aménagé un petit atelier, sorte de caverne d'Ali Baba remplie de perles et de boutons de toutes sortes.

I.M. : Pensez-vous un jour ouvrir une boutique ?

F.T. : Non, pas dans l'immédiat car mes deux activités professionnelles ne me le permettent pas et j'aime le fait de changer de lieu pour présenter mes collections. Actuellement, je dispose des mercredis, des week-ends, et de mes soirées, c'est grâce à cela que je peux concilier les deux.

I.M. : De qui se compose votre clientèle ?

F.T. : C'est essentiellement une clientèle féminine aimant les bijoux fantaisie, colorés et originaux. Au début, j'ai proposé mes créations à mon entourage : famille, amies, collègues… et le bouche à oreille a fait le reste.

Cette année, j'ai décidé de participer à la fête des vendanges de Chenay, au marché de Noël de Jonchery-sur-Vesle et à l'Instant Gourmand de Pouillon. Dans quelques jours, je présenterai ma collection à un comité d'entreprise.

I.M. : Comment doit-on procéder pour vous contacter ?

F.T. : Lors des présentations des bijoux et accessoires, je laisse aux personnes intéressées ma carte de visite ; je peux aussi proposer une démonstration à domicile.

I.M. : Pouvez-vous nous donner un ordre de prix ?

F.T. : J'ai fait le choix de pratiquer des prix abordables en proposant une collection allant de 4 à 45 euros.

Interview réalisée par Isabelle MÉRAT

Complémentaires Santé d'AXA

–20%

de réduction pour les familles et

2 MOIS OFFERTS !*

Alain CHABERT
votre Agent Général - intermédiaire en opération de banque
Assurances Placements Banque
173, avenue Jean-Jaurès - 51062 **REIMS**
Tél. 03 26 89 03 16
agence.alainchabert@axa.fr
n°orias 07 013 681
**voir conditions à l'agence*

reinventons/notre métier

AXA

Commune de Merfy - Directeur de Publication : Eric Verdebout
Comité de Rédaction : Isabelle Mérat, Christiane Barrault, Jean-Jacques Lohmann, Gérald Brisy, Gilles Rousseau
Janvier 2012 - Réalisation et Impression : Farman Communication 03 26 04 75 24